

Le « Collectif des spectateurs du Domaine d'O »
spectateursdomainedo@gmail.com

À l'attention de

Monsieur Pierre Pouessel
Préfet de l'Hérault
Préfecture de l'Hérault
Place des Martyrs de la Résistance
34 062 Montpellier cedex 4

Montpellier, le 28 novembre 2016

Objet : Demande de rencontre à propos de la gestion culturelle du Domaine d'O, dans le cadre de l'application de la loi NOTRe

Monsieur le Préfet de l'Hérault,

Au cours de l'été 2016 s'est constitué, pour la défense de l'identité culturelle du Domaine d'O, un collectif initié par des spectateurs qui s'inquiètent de l'avenir de ce lieu artistique essentiel à la vie citoyenne, de sa pérennité et de la préservation de son identité.

En effet, dans le cadre d'application de la loi NOTRe du 7 août 2015, le Président du Conseil Départemental et le Président de Montpellier-Méditerranée-Métropole ont été invités à s'entendre sur le transfert des compétences entre ces deux Collectivités, notamment la compétence Culture qui devrait être « cédée » par le Département à la Métropole. D'après les informations relayées dans la presse et échangées lors d'une rencontre avec le Directeur de Cabinet du Président du Département aucun accord n'a pu être trouvé à ce jour. L'incertitude concernant le Domaine d'O est grande, la programmation qui devait s'arrêter au 31 décembre 2016 a finalement été prolongée au mois de juin 2017, mais au-delà c'est le néant...

Le Collectif des spectateurs du Domaine d'O s'est réuni à deux reprises, le 31 août et le 20 octobre 2016 rassemblant à chaque fois plus de 130 personnes issues d'un vivier de spectateurs assidus, et de représentants d'associations, bien décidées à défendre un lieu artistique qui leur est cher, notamment son identité artistique, son intégrité physique et spatiale qui s'étend du théâtre Jean-Claude Carrière et de l'amphithéâtre de verdure situés dans la partie nord, jusqu'au théâtre d'O situé dans la partie sud. La presse et les médias ont fait écho à ces réunions.

L'offre culturelle du Domaine d'O est très diverse, le public concerné est tout aussi diversifié et de nombreux partenaires sociétaux et institutionnels l'abondent tout au long de l'année. Ce lieu magnifique est le plus grand site culturel situé au Nord ouest de la ville et est situé au cœur d'un ensemble de quartiers populaires et jeunes. Des équipes de professionnels expérimentés travaillent pour choisir et offrir des spectacles exceptionnels. Ils sont là toute l'année et s'adressent à un public varié de tous âges, toutes cultures, toutes origines.

Des lettres ont été envoyées au Président du Conseil Départemental, au Président de Montpellier-Méditerranée-Métropole. Nous leur demandons de nous accorder un rendez-vous et de nous faire part de leurs projets concernant l'avenir culturel du Domaine d'O et des diverses manifestations qui s'y tiennent, la saison d'hiver et des différents festivals : Saperlipopette, Les Nuits d'O, Arabesques, Le Printemps des Comédiens, Folies d'O, Festival de Radio France.

Seul le Conseil Départemental a, pour l'instant, répondu à notre demande et une rencontre a eu lieu avec le Directeur de Cabinet du Président.

Une autre lettre a été adressée à la Présidente du Conseil de la Région Occitanie pour demander un rendez-vous. Une lettre est en préparation pour le Président de la chambre régionale des comptes.

Nous savons que vous êtes extrêmement attentif au maintien d'un service public de qualité au bénéfice des citoyens. C'est pourquoi nous nous permettons de solliciter un entretien pour vous exprimer clairement nos inquiétudes et nos souhaits.

Nous pouvons vous affirmer que nous n'avons pas l'intention de nous immiscer de quelque façon que ce soit, dans les négociations en cours. En revanche, «le Collectif des spectateurs du Domaine d'O» est bien décidé à peser de tout son poids, pour que celui-ci reste demain et pour longtemps encore, le lieu culturel magique qu'il a toujours été. Il pèsera de tout son poids pour que sa programmation reste aussi riche et variée, et destinée à un public aussi riche et varié, qu'ils l'ont toujours été. Enfin pour que toutes les installations actuelles et la totalité de la pinède puissent être mises à la disposition de cette programmation, chaque fois que de besoin.

En l'attente de votre réponse, que nous espérons positive, nous vous prions de croire Monsieur le Préfet, en l'expression de notre considération respectueuse.

Pour le Collectif des spectateurs du domaine d'O

Madame Maryse Lacaze (06 83 38 70 00)

Monsieur Daniel Crépin (04 67 03 05 61)